Les incontournables du Togo



Jours: 9

Prix: 1000 EUR
Vol international non inclus

Confort: ★★★☆☆

Difficulté: ★★☆☆☆

Les incontournables Faune et Flore
Culture Minorité ethnique

Cet itinéraire est élaboré pour vous permettre de toucher les **incontournables du Togo** et admirer les merveilles à la fois **culturelles et naturelles** du pays.

Le pays Kabyé chez les **Batammariba**, les grottes sacrées de **Notsé**, le **marché des fétiches** à Lomé, **Atakpamé** le refuge montagneux, **Kpalimé** et les monts Kloto et Agou, … Ce voyage vous dévoile le Togo, un pays aux nombreux attraits et à l'accueil légendaire.

Jour 1. Bienvenue au Togo !



Lomé

- Arrivée à l'aéroport de **Lomé** au Togo. Nous sommes accueillis par l'équipe locale puis transférés à notre hôtel. Notre guide coordinateur nous fait une présentation du programme et nous fournit les diverses informations utiles.
- Nuit à Lomé.

Hébergement | Hôtel

Jour 2. Vers le nord



Lomé
340km - 5h 20m
Sokodé

- Après le petit-déjeuner, départ très matinal direction le nord. Notre destination du jour est **Sokodé**.
- **Sokodé** est l'une des plus grandes villes du Togo. C'est un centre administratif où vivent en majorité les *Kotokolis*, musulmans dont les vêtements rappellent l'Afrique du Nord. Les hommes portent de grands boubous et les femmes le voile au dessus de magnifiques tenues très colorées. La musique et les danses locales ne se rencontrent nulle part ailleurs au Togo. Lors du **festival du couteau**, les rues se remplissent de musique et de danses traditionnelles.
- Visite et découverte de certaines maisons particulières (des tombes de guerriers) auxquels sont encore faites des **offrandes régulières**.

Hébergement | Hôtel

Jour 3. Kara et le pays Kabyé



Sokodé
75km - 1h 30m
Kara

- Ville en pleine expansion, **Kara** est au cœur de la visite du Nord Togo. C'est ici que l'on trouve l'un des plus grands groupes ethniques du Togo, les **Kabyés** ou "paysans de la pierre", car ils pratiquent l'**agriculture sur un terrain rocheux**.

  Les Kabyés ont fait de la région un centre agricole important où l'on cultive de l'igname, du coton, des arachides, et où l'on trouve des mangues ainsi que d'autres fruits. Leurs maisons, appelées **soukala**, sont un ensemble de huttes réunies par un mur d'enceinte où ne vit qu'une seule famille patriarcale.

  Découverte du travail épuisant des **forgerons**, qui ici utilisent des grosses pierres au lieu des marteaux. Les femmes produisent des **pots en argile**, que nous apprendrons aussi à façonner. Visite d'un des marchés colorés, où les parfums des aliments se mélange avec les vapeurs de la **bière de mil**.

- Possibilité d'assister au mois de juillet de chaque année aux **festivals traditionnels Evala**, grande fête d'initiation.

Hébergement | Hôtel

Jour 4. Les maisons forteresses du pays Batammariba



Kara
65km - 2h
Pays Batammariba
65km - 2h
Kara

- Continuation vers le fameux pays **Batammariba** (qui prend le nom de *Somba* du côté Bénin). Les maisons y sont des **fermes-forteresses** à étages originales par leurs formes fortifiées avec des terrasses. Elles sont regroupées en petits villages d'une dizaine d'unités correspondant à un **clan**, essentiellement dans le nord du Togo et Bénin. Elles sont construites pour contenir tout ce que possède le chef de famille. Au cœur du village, découverte des **tamberma** avec la population pour voir les techniques de construction et le mode de vie du peuple Batammariba. Avec leur autorisation, nous rentrerons dans plusieurs tamberma.
- Retour le soir à Kara et nuit dans le même hôtel.

Hébergement | Hôtel

Jour 5. Atakpamé



Kara
260km - 4h
Atakpame

- Nous mettons aujourd'hui le cap vers **Atakpamé**.

  Atakpamé est un ville prospère perchée sur une colline et qui complète le **triangle du café-cacao** formé par Kpalimé, Badou et Atakpamé. Autrefois, la ville était un **refuge montagneux**. Plus tard, au cours de la colonisation allemande, la ville devint un **centre agricole et administratif**. Avec un peu de chance, on peut assister à un spectacle de **danse tchébé** sur échasses. C'est une des danses les plus célèbres du Togo et une des spécialités de la région.

- Le **marché central** est situé autour de la place principale de la ville. La nuit tombée, la place devient plus animée et les acheteurs comme les visiteurs marchent au pas de la musique.

Hébergement | Hôtel

Jour 6. Au cœur de la région du café et du cacao



Atakpame
100km - 1h 45m

- Nous mettons le cap sur **Kpalimé**, au nord-ouest de Lomé, le long de la frontière avec le Ghana.
- Région du café et du cacao, Kpalimése trouve dans un **environnement naturel de toute beauté** encerclé de collines aux bois épais et de vallées profondes. Le **pic d'Agou** (plus haut sommet du Togo) est couvert de forêts denses et parsemé de petits villages. De nombreuses **cascades naturelles** permettent de se rafraîchir au bord de l'eau. Kpalimé est également le plus **important centre artisanal** du pays où se sont installés un très grand nombre d'artistes et artisans : sculpteurs sur bois, batikeurs, potiers, tisserands, calebassiers, ...

Kpalimé

- Avec la permission des habitants de la localité, nous faisons une incursion dans les **champs de café et de cacao** de la région. Une belle manière de voir le plaisir que les gens éprouvent à transformer les produits locaux. Retour et nuit à Kpalimé.

Hébergement | Hôtel

Jour 7. Nature et verdure autour de Kpalimé



Kpalimé

- Notre deuxième jour à Kpalimé nous convaincra aisément, s'il en était besoin, que son surnom de **paradis vert du Togo** n'est pas usurpé. Plateaux verdoyants, jungles, cascades, les **amoureux de la nature** seront ravis.

  Exploration à pied de la **forêt de Kloto**. C'est d'ici que viennent la plupart des produits qui sont vendus à Lomé. En particulier : les fruits, l'igname, les noix de palme. Autres **richesses de la forêt** : le café et le cacao. Mais la forêt abrite également des espèces animales. Nous prêtons attention surtout aux **insectes et aux papillons**, en compagnie d'un spécialiste.
- L'apothéose de cette étape est notre détour par la **vallée des chauves-souris**, un coin exceptionnel pour admirer des milliers de chauves-souris, **animal totem** de la région. Les chauves-souris sont **sacrées** et sont protégés par les populations de Kpalimé.

Hébergement | Hôtel

Jour 8. Visite de Lomé



Kpalimé
130km - 2h 10m
Lomé

- Nous prenons ce matin la route de la capitale **Lomé**.
- Au grand **marché Assiganmé** nous découvrons les *Nana Benz*, célèbres commerçantes de tissus imprimés.

  Le **marché artisanal** est quant à lui l'endroit idéal pour acheter des souvenirs. Le visiteur avisé peut y découvrir des articles de valeur et on peut y observer les artisans à l'œuvre : batik, sculpture sur bois, gravure, tissage, ...

  Enfin, le **marché aux fétiches** nous ouvre les portes de la pharmacopée traditionnelle.
- Lomé, c'est aussi les grands monuments comme la place de la liberté, la place de l'indépendance ou encore son fameux **musée national des arts**. Nous n'oublions pas d'aller faire un tour du côté du **port de pêche** où les pêcheurs sont toujours au rendez-vous.

Hébergement | Hôtel

Jour 9. L'histoire de l'esclavage à Agbodranfo



Lomé
30km - 40m
Agbodranfo
30km - 40m
Lomé

- Ce matin nous visitons Agbodranfo, ancienne cité portugaise devenue une tranquille petite ville coincée entre le lac Togo et l'océan. Ancien **port esclavagiste** situé à 30 kilomètres de Lomé, elle a été reconnue comme faisant partie de la **"Côte des esclaves"**. On peut y découvrir quelques vestiges de ce passé tels que la **maison des esclaves** (Woold Home) ou le **puits des enchaînés**. L'émotion est toujours vive en ce lieu.
- Retour à Lomé pour un peu de repos, quelques achats de souvenirs et rafraîchissements et il est déjà l'heure du transfert vers l'aéroport pour notre voyage retour.

Carte itinéraire



Tarif par personne pour un circuit privatisé

1-1	2-2	3-4	5-6	7-8	9-10
1900 EUR	1400 EUR	1350 EUR	1300 EUR	1200 EUR	1000 EUR

Inclus

- L'hébergement
- Les services d'un guide coordinateur francophone
- Les transports pendant l'ensemble du séjour (chauffeur et essence inclus)
- Les activités mentionnées
- Les entrées de site

Non inclus

- L'aérien
- Les frais de visa
- L'assurance
- Les repas et boissons
- Les pourboires et dépenses personnelles
- Les extras

Informations supplémentaires

Conditions générales de vente

Modalité d'inscription

Toute demande d'inscription doit être effectuée par e-mail auprès de l'Agence Locale ou directement en ligne depuis l'Espace Client accessible depuis le site internet de l'Agence Locale ou le site de notre regroupement www.nomadays.fr.

Pour se connecter à l'Espace Client, il suffit de saisir l'identifiant et le mot de passe déterminés lors de la première connexion.

L'inscription est considérée comme définitive une fois le formulaire de réservation en ligne complété et à réception du règlement de l'acompte et/ou du solde en fonction de la date d'inscription.

Selon les prestations choisies et les règlements du pays, une photocopie du passeport pourra être demandée par l'Agence Locale. En cas de non envoi de la photocopie du passeport dans les délais indiqués par l'Agence Locale, celle-ci ne pourra pas garantir la bonne exécution des prestations réservées.

Une fois le paiement effectué, un e-mail de confirmation est envoyé au Client. Il comprend la confirmation du règlement ainsi que la facture électronique téléchargeable.

Un accusé de réception est envoyé au Client par voie électronique. Dans l'hypothèse où le Client ne recevrait pas l'accusé de réception, la réservation serait néanmoins définitive à compter de sa réception par l'Agence Locale.

Modalité de paiement

Inscription réalisée plus de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit payer un acompte de 30% du montant total des prestations réservées. Le solde du séjour doit être versé au plus tard à 30 jours avant la date de début dudit séjour.

Inscription réalisée moins de 30 jours avant la date du départ

Le Client doit régler en une seule fois la totalité du montant du voyage.

Moyens de paiements

À la confirmation de votre réservation, votre agent locale vous préparera votre facture électronique, éditée au nom du collectif d'agences locales Nomadays, agence de voyage dûment immatriculée en France. Les paiements se font soit :

- par carte bancaire en ligne et sans frais, depuis les liens de paiements disponibles sur la facture électronique.
- par virement bancaire sur le compte de l'agence de voyage Nomadays, basée en France et dûment immatriculée.

La facture électronique est mise à jour à chaque réception de paiement, et reste consultable à tout moment depuis l'Espace Client. Elle est entre autre téléchargeable et imprimable.

Conditions d'annulation

Conditions et frais d'annulation

Dans le cas où le Client se trouverait dans l'obligation d'annuler le voyage, il devra en informer l'Agence Locale et son assureur par tout moyen écrit permettant d'avoir un accusé réception, dès la survenance du fait générateur de cette annulation. La date d'émission de l'écrit sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En règle générale, la compagnie d'assurance apprécie, en fonction des documents que le Client lui communique directement, la date du fait générateur à l'origine de la décision d'annuler le voyage pour accepter de rembourser les frais d'annulation.

Barème des frais d'annulation totale :

- plus de 45 jours avant la date de départ : 30% du prix total TTC du voyage
- de 44 à 31 jours avant la date de départ : 40% du prix total TTC du voyage
- de 30 à 14 jours avant la date de départ : 50% du prix total TTC du voyage
- de 13 à 7 jours avant la date de départ : 75% du prix total TTC du voyage
- moins de 7 jours avant la date de départ : 100% du prix total TTC du voyage

Barème des frais d'annulation partielle, sauf cas particuliers :

Si un voyageur inscrit à un voyage privatisé annule sa participation, alors que le voyage est maintenu pour les autres participants :

- pour les prestations personnelles (non partagées) : le barème des frais d'annulation ci-dessus sera appliqué pour le voyageur qui annule.
- pour les prestations partagées : des frais égaux à 100%, quelle que soit la date d'annulation, seront facturés au participant qui annule sur sa quote-part des prestations partagées du voyage.

Lorsque plusieurs clients se sont inscrits sur un même dossier et que l'un d'eux annule son voyage, les frais d'annulation sont prélevés sur les sommes encaissées pour ce dossier, quel que soit l'auteur du versement.

En cas d'annulation, pour quelque raison que ce soit, les frais extérieurs au voyage souscrit chez l'Agence Locale et engagés par le Client tels que, frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile (billets d'avion, de train ou de bus), frais d'obtention des visas, documents de voyages, frais de vaccination, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

Cession de contrat

En cas de cession du contrat, le Client est tenu d'en informer l'Agence Locale au plus tard 7 jours avant le départ par e-mail. Cette cession est possible sous réserve de disponibilité du transport aérien et du niveau adéquat du cessionnaire. Elle pourra entraîner des coûts supplémentaires (notamment en cas de modification de billet d'avion et de prestations nominatives), qui seront facturés au cessionnaire désigné. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels.

Assurance

ASSURANCES ANNULATION ET ASSISTANCE

Pour participer à nos voyages, vous devez impérativement être assuré en assistance-rapatriement et frais médicaux à l'étranger.

Votre agence locale vous encourage à prendre connaissance du contrat spécifique élaboré avec notre partenaire **CHAPKA ASSURANCES et AXA ASSISTANCE**.
Pour souscrire à une assurance, connaître les garanties et les tarifs, suivez le lien ci-dessous.

CAP EXPLORER : La solution d'assurance complète conçue pour vivre sereinement votre voyage !

Choisissez la formule qui vous correspond le mieux:

- Explorer'Multirisque
- Explorer'Annulation
- Explorer'Assistance
- Explorer' Complémentaire Carte Bancaire

Spécifiques à nos voyages, nous suggérons fortement d'y souscrire.
Si vous choisissez de souscrire à l'une de ces formules, la convention détaillant l'ensemble des garanties et les modalités de déclaration du sinistre sont disponibles sur le site Internet de l'assureur.

Votre agence locale en aura connaissance, mais seul le participant est responsable du respect des procédures de déclaration de tout sinistre. Le participant doit donc conserver cette convention avec lui pendant toute la durée de son voyage.